

ADIL de Corse
Agence d'Information sur le Logement de Corse
Antenne d'Ajaccio



Qui sommes-nous ?

L'Antenne d'Ajaccio de l'ADIL de Corse est une association loi 1901, agréée par l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) et conventionnée par le Ministère en charge du Logement, elle est inscrite au code de la construction et de l'habitation (Article L 366-1), et fait partie d'un réseau national comprenant 82 structures.

En tenant compte des spécificités locales, l'ADIL apporte au public un **conseil de proximité, gratuit, neutre et personnalisé, sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement et à l'habitat**. Elle assure un rôle de prévention, notamment en direction des publics fragilisés, en permettant à chacun de mieux connaître le cadre juridique et les solutions adaptées à sa situation personnelle, et de faire ainsi des choix éclairés. Les conseils apportés par l'ADIL reposent sur les compétences de **juristes experts sur l'ensemble des thématiques liées au logement**.

L'ADIL tient des permanences dans tout le département ce qui permet d'apporter un service de proximité aux ménages et **d'accompagner efficacement les politiques publiques au plus près des habitants**.

Quelles sont nos actions ?

- Une mission d'information et de conseil sur le logement et l'habitat au travers de consultations personnalisées ouvertes à tous.
- Une diffusion de l'information sur le logement auprès des partenaires, au travers d'une revue trimestrielle éditée par l'ANIL « Habitat Actualité », de notes et d'analyses juridiques, d'une Lettre thématique trimestrielle sur laquelle les partenaires peuvent intervenir, d'articles sur la presse locale. L'information se fait aussi au travers d'un site internet et sur les réseaux sociaux.
- Un outil privilégié d'observatoire des problèmes de logement d'un territoire. A partir des consultations qu'elle accorde, l'ADIL possède en effet une bonne connaissance de la demande locale et des comportements des ménages qu'elle met à la disposition de ses membres, acteurs de l'habitat.
- Une mission de formation ou d'information collective. Des formations en direction notamment des travailleurs sociaux, des personnels d'administratifs des services sociaux, des associations agissant dans le domaine du logement sont régulièrement dispensées par l'ADIL à la demande de ses partenaires ou à son initiative.
- Une mission d'expertise, l'ADIL siège dans diverses instances et commissions en tant qu'expert logement.
- Une mission d'observation, depuis 2017 l'ADIL porte l'observatoire local des loyers sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

Contactez-nous ?

Contact : ADIL de Corse
Antenne d'Ajaccio

Adresse : Immeuble Panero
Boulevard Dominique PAOLI
20090 AJACCIO

Tél fixe : 04 95 20 85 25

Tél fax : 04 95 10 15 82

Mail : adil.2a@orange.fr

Site Internet : <https://adil2a.org>
facebook.com/ADIL-de-Corse-Antenne-dAjaccio